



Strasbourg, 7 août 2020

GEC (2020) Rapport de juillet

## COMMISSION POUR L'EGALITE DE GENRE (GEC)

**17ème réunion**  
**Strasbourg, 8-9 juillet 2020**  
**PAR VISIOCONFÉRENCE**

### RAPPORT

#### **I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

1. Le président (Charles Ramsden, Royaume-Uni) ouvre la 17<sup>e</sup> réunion de la Commission pour l'égalité de genre (GEC) qui se tient pour la première fois par visioconférence compte tenu des restrictions de déplacement et des contraintes sanitaires liées à la pandémie de covid-19. Il explique qu'en raison de la durée limitée de la réunion, le projet d'ordre du jour a été révisé par le Bureau pour traiter des questions les plus importantes comme la migration, en vue de la première réunion à venir du Comité de rédaction sur les femmes migrantes (GEC-MIG) et les répercussions du covid-19 sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Au total, 45 États membres participent à la réunion ainsi que des représentant-e-s d'États non-membres et des observatrices et observateurs, la Conférence des Organisations internationales non-gouvernementales et plusieurs comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe ainsi que des organisations internationales.
2. Le projet d'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'annexe I du présent rapport. La liste des participant-e-s fait l'objet de l'annexe II.

➤ *La GEC adopte le projet d'ordre du jour tel qu'il figure dans le document [GEC\(2020\)OJ1 révisé](#).*

#### **II. Programme transversal du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes**

##### **1. Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023**

###### **a. Projet de programme de travail 2020-2021**

3. Le président présente le projet de [programme de travail pour 2020-2021](#) en expliquant qu'il donne un aperçu des activités que la GEC mène conformément à son [mandat 2020-2021](#). Le document peut être mis à jour et modifié en fonction des situations qui pourraient conduire la GEC à mener d'autres activités non prévues.
4. En réponse à une question de Kira Appel (Danemark) concernant l'objectif 6, «intégrer les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les politiques et mesures» à la suite du départ de Carlien Scheele, le Secrétariat explique que Carlien Scheele n'a pas été remplacée, mais que les travaux relatifs à l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques et les activités du Conseil de l'Europe se poursuivent. En raison du covid-19, la formation du personnel à l'approche intégrée de l'égalité a été reportée, mais d'autres activités se poursuivent (pour plus d'informations, voir le point «Aperçu des principales activités du Conseil de l'Europe en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et d'approche intégrée de l'égalité» du présent rapport). On espère que la formation à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes destinée au personnel et aux rapporteur-e-s pour l'égalité entre les femmes et les hommes aura lieu pendant le second semestre de l'année.
  - *La GEC prend note du projet de programme de travail pour 2020-2021 et charge le Secrétariat de le rendre disponible sur le site web.*

**b. Objectif 5 - [La protection des droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile](#)**

- Échange de vues avec Janeta Hanganu, Bureau du Représentant spécial de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés
5. Le président présente Janeta Hanganu du Bureau du [Représentant spécial de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés](#) (RSSG) qui présente le mandat et les travaux du RSSG, dont la principale mission est de recueillir des informations moyennant des missions d'information, d'entretenir des échanges et une coopération avec les parties prenantes internationales et de soumettre des suggestions à la Secrétaire Générale sur les moyens d'adapter l'aide apportée aux États membres dans le domaine de la migration. Un certain nombre de questions liées à l'égalité entre les femmes et les hommes ont été soulevées dans le cadre des travaux du RSSG, dont la nécessité de structures et de services d'accueil prenant en compte les spécificités de genre, l'accès aux soins de santé ou encore l'exposition des femmes à la violence, la traite et la prostitution. M<sup>me</sup> Hanganu informe les membres de l'intérêt que le RSSG porte aux travaux de la GEC en général et du soutien qu'il leur apporte, et plus particulièrement aux travaux du GEC-MIG et à la rédaction de la recommandation sur les femmes migrantes et réfugiées. À ce sujet, elle met en évidence les questions des vulnérabilités liées au genre, de l'accès à la justice et à l'aide juridique, des soins de santé et la nécessité de politiques d'asile sensibles à la dimension de genre.

6. Elle précise que le projet de plan d'action orientant le travail futur du RSSG, actuellement en préparation, mettra l'accent sur la protection et les garanties, l'accès à la justice et le renforcement de la participation démocratique et de l'inclusion. Une attention particulière sera accordée aux vulnérabilités. L'égalité entre les femmes et les hommes sera un thème transversal de toutes les activités. Il conviendrait en particulier de s'attaquer d'urgence à la protection des femmes contre la violence.

➤ *La GEC a un échange de vues avec Janeta Hanganu du Bureau du Représentant spécial de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés et se réjouit du renforcement de la coopération dans les domaines présentant un intérêt commun.*

- Comité de rédaction sur les femmes migrantes (GEC-MIG)

7. Le président rappelle aux membres de la GEC que les 47 membres de la GEC sont bien membres du GEC-MIG, mais que le Conseil de l'Europe ne prendra en charge les frais de participation que des huit Etats membres nommés lors de la précédente réunion de la GEC. Il indique aux participant-e-s que certains États membres ont déjà nommé des expert-e-s non-membres de la GEC pour participer au GEC-MIG, et que certain-e-s ont pu assister à la réunion de la GEC pour écouter les débats. Il donne la parole au Secrétariat (Cécile Gréboval) pour qu'elle présente l'approche proposée pour les travaux du GEC-MIG (la [présentation](#) est disponible sur le site web).

8. Le Secrétariat présente un [bref résumé](#) fondé sur les 17 réponses d'États membres au questionnaire visant à préparer les travaux du GEC-MIG. Des thèmes comme l'élimination de la discrimination et la sensibilisation aux droits, l'emploi, l'accès aux services sociaux, l'éducation et la formation, l'intersectionnalité, la protection contre la violence et la traite, les normes sociales et les stéréotypes, des politiques d'asile et de migration sensibles à la dimension de genre, la participation politique et le rôle de la société civile devraient être abordés dans la future recommandation du Conseil de l'Europe. Le Secrétariat propose de suivre une approche similaire à celle du comité de rédaction GEC-Sexisme en chargeant une experte (Louise Hooper, avocate, Royaume-Uni) de travailler avec le comité de rédaction et en invitant des expert-e-s à échanger avec les membres, notamment le RSSG sur les migrations et les réfugiés, d'autres organes du Conseil de l'Europe, des universitaires, et la société civile, y compris des organisations de femmes migrantes. Deux réunions par an sont prévues dans le cadre du [mandat 2020-2021 du GEC-MIG](#). En 2020, les dates proposées sont les suivantes : 1-2 octobre et 14-15 décembre.

9. Comme une analyse des besoins doit être menée, le Secrétariat propose qu'elle repose sur les travaux déjà menés par la GEC sur la question des femmes migrantes et réfugiées, comme la [fiche d'information sur la protection des droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile](#), les résultats du questionnaire envoyé à la GEC et les discussions menées lors de la présente réunion de cette dernière. L'étude publiée en 2019 sur les articles 60 et 61 de la

Convention d'Istanbul : « [Demandes d'asile fondées sur la dimension de genre et non-refoulement](#) » pourrait aussi être utile.

10. Lors de la discussion qui suit, les participant-e-es proposent des sujets et des points que le GEC-MIG devrait examiner, dont les répercussions du covid-19 sur les femmes migrantes et réfugiées, y compris la fermeture des frontières, et la manière dont ces points devront être intégrés lors de la rédaction de la recommandation ; la discrimination et en particulier toutes les formes de violence contre les femmes migrantes et réfugiées ; des politiques et procédures sensibles à la dimension de genre en matière de migration et d'asile ; l'existence d'informations sur les droits humains et l'accès à la justice dans une langue accessible afin que les femmes migrantes puissent savoir quels sont leurs droits et ce à quoi elles peuvent prétendre et comment y avoir accès ; les services de santé et l'accès à ces services ; l'intégration, en particulier l'accès à l'emploi, la reconnaissance des qualifications, des diplômes et du niveau d'études et la contribution positive des femmes migrantes à la société.
11. Le président invite tou-te-s les membres qui n'ont pas encore répondu au questionnaire à le faire et à envoyer leurs réponses au Secrétariat dès que possible à l'adresse suivante : [gender.equality@coe.int](mailto:gender.equality@coe.int).

➤ *La GEC*

- *A débattu des futurs travaux du comité de rédaction GEC-MIG et précise ce qu'elle attend du projet de recommandation sur les femmes migrantes et réfugiées.*
- *Propose que les délibérations du GEC-MIG portent sur les questions suivantes : les répercussions du covid-19 sur les migrantes et les réfugiées ; la discrimination et toutes les formes de violence contre les femmes migrantes et réfugiées ; des politiques et procédures sensibles à la dimension de genre en matière de migration et d'asile ; l'existence d'informations sur les droits humains et l'accès à la justice dans une langue accessible de manière que les femmes migrantes sachent quels sont leurs droits et ce à quoi elles peuvent prétendre et comment y avoir accès ; les services de santé et l'accès à ces services ; l'intégration, en particulier l'accès à l'emploi, la reconnaissance des qualifications, des diplômés et du niveau d'études et la contribution positive des femmes migrantes à la société.*
- *Est priée de soumettre toute nouvelle contribution dans les meilleurs délais pour que le Secrétariat et l'experte nommée au GEC-MIG puissent commencer à préparer l'analyse des besoins pour examen à la première réunion du GEC-MIG.*

### III. Discussions thématiques

#### - COVID-19 – impact de la crise sur les femmes et sur l'égalité entre les femmes et les hommes

12. Le président présente le point en rappelant aux participant-e-s les activités menées par la GEC et le Secrétariat après le début de l'épidémie. Une compilation des mesures prises par les États membres en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, réalisée à l'initiative d'Andreia Lourenco Marques (vice-présidente, Portugal), est disponible sur une [page web commune dédiée](#) des sites de l'égalité de genre et de la violence à l'égard des femmes. Le président indique aussi que le covid-19 a eu des répercussions négatives sur les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes de plusieurs manières et qu'il importera d'évaluer les conséquences de la crise sous l'angle du genre et d'examiner la sensibilité au genre des différents plans de relance.
13. Le président invite le Secrétariat à présenter certaines des conclusions relatives aux effets majeurs que le covid-19 a eu du point de vue du genre. Le Secrétariat (Cécile Gréboval) donne les [informations](#) réunies sur la base d'enquêtes et d'études nationales effectuées dans certains pays. Si les données relatives à l'impact sur le niveau de violence à l'égard des femmes divergent, il est sûr que le confinement et les restrictions ont eu des effets importants sur l'expérience que les femmes ont faite de la violence. En ce qui concerne le taux d'infection, il était, au début de l'épidémie, supérieur chez les hommes, mais il est devenu plus élevé chez les femmes suite au confinement, ce qui peut s'expliquer par les rôles différents assignés à chacun des sexes et par le fait que les femmes ont été de ce fait plus exposées au virus. Il ressort des statistiques que le travail non rémunéré des femmes a été supérieur à celui des hommes, variant de 0,5 heure à 4,5 heures supplémentaires par jour selon les pays. Dans certains pays, la répartition des soins apportés aux enfants est devenue moins égale entre les femmes et les hommes ; les femmes ont davantage pris des congés sans solde ; elles ont consacré moins de temps au travail rémunéré ; elles ont davantage perdu leur emploi et elles ont télétravaillé dans de moins bonnes conditions par rapport aux hommes.
14. Andreia Lourenco Marques (vice-présidente, Portugal) indique que les contributions des États membres ont été très utiles. Le Portugal a entamé des recherches sur trois questions liées à la crise de covid-19 : les stéréotypes de genre et les rôles assignés aux hommes et aux femmes ; le marché du travail ; et la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, dont les résultats devraient être disponibles en octobre.
15. Lors de la discussion qui suit, les États membres et autres participant-e-s se déclarent préoccupés par les effets de la covid-19 et nombres d'entre elles et eux parlent de la manière dont les inégalités de genre existantes aggravées par d'autres formes d'inégalité ont été mises en évidence ou accentuées par la crise, y compris du point de vue de la surexposition des femmes à la violence et des menaces pesant sur leur indépendance économique. Les participantes et participants exposent les

conclusions de certaines études menées au niveau national et mettent en avant les mesures prises en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour atténuer les conséquences de la pandémie sur les droits des femmes et l'égalité de genre. Figurent par exemple parmi les mesures les méthodes alternatives de signalement des violences faites aux femmes mises en place pendant le confinement, le soutien aux secteurs d'activité dans lesquels les femmes sont surreprésentées, en particulier celui des soins à la personne ou l'introduction d'un revenu minimum. Les questions de l'accès aux droits et aux services (dont les services en ligne) pour toutes et tous et de la prise en compte des besoins des femmes et des hommes en situation de vulnérabilité sont soulignées par un certain nombre de participant-e-s. Sont visés les personnes habitant en zone rurale, les femmes âgées, les personnes sans permis de séjour valable, les communautés qui font face au racisme et aux discriminations multiples ou encore les personnes sans-abris.

16. Les membres de la GEC soulignent la nécessité de veiller à ce que la crise de covid-19 ne se transforme pas en crise de l'égalité.

17. En conclusion, le président indique qu'il importe de voir comment poursuivre cette discussion et d'examiner les activités possibles de la GEC dans ce domaine. Les résultats de la table ronde organisée le 14 octobre 2020 en Grèce devraient aussi être utiles (voir le point sur la présidence grecque du Comité des Ministres du présent rapport).

➤ *La GEC prend note des discussions sur le covid-19 et sur ses effets sur les droits des femmes et l'égalité de genre et décide d'examiner d'autres mesures à prendre à ce sujet.*

- **Santé et droits en matière de sexualité et de procréation (Serbie),**

18. Les participant-e-s écoutent avec intérêt Ljiljana Loncar (vice-présidente, Serbie) qui parle de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation pendant le covid-19. Dans son exposé, M<sup>me</sup> Loncar fait état de données relatives aux difficultés et aux obstacles que les femmes ont rencontrés pendant la pandémie, comme l'accès à l'avortement, à la contraception et aux soins de santé maternelle. La fermeture en particulier de nombreux centres médicaux et centres de soins de proximité a affecté le droit des femmes, en particulier des femmes les plus vulnérables, à la qualité des soins en matière de santé sexuelle et reproductive.

19. M<sup>me</sup> Loncar parle aussi des mesures positives mises en œuvre dans certains pays ; plusieurs gouvernements ont par exemple autorisé les consultations médicales en ligne, ont prolongé le délai pour pratiquer des avortements médicalisés à domicile et ont étendu la validité des ordonnances de pilules contraceptives. Elle souligne la nécessité pour les gouvernements de faire davantage pour éviter une remise en cause des progrès réalisés à ce jour en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Pour plus d'informations, voir la [présentation](#) de M<sup>me</sup> Loncar sur le site web de la GEC.

- *La GEC prend note, en s'en félicitant, de la présentation de la représentante de la Serbie sur la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation pendant la covid-19.*

#### **IV. Coopération avec les organisations régionales/internationales**

- Conseil de l'Union européenne – activités concernant les questions d'égalité entre les femmes et les hommes :

- Présidence croate (janvier – juin 2020)

20. Martina Bosak, représentante de la Croatie, présente la [présidence croate du Conseil de l'Union européenne](#) qui s'est achevée en juin. Parmi les principales manifestations liées à l'égalité entre les femmes et les hommes ont figuré la réunion à haut niveau sur l'approche intégrée de l'égalité, une conférence à haut niveau sur la « participation des femmes au marché du travail – bénéfice pour la société ! » en janvier 2020 et un petit déjeuner à l'occasion de la Journée internationale des femmes « des femmes fortes – une Union européenne forte ». Pour plus d'informations, voir l'[intervention](#) de M<sup>me</sup> Bosak sur le site de l'égalité de genre ainsi que les [conclusions et les recommandations](#) de la conférence à haut niveau susmentionnée.

- *La GEC prend note de la présentation du programme sur l'égalité entre les femmes et les hommes de la présidence croate du Conseil de l'Union européenne (janvier – juin 2020).*

- Présidence allemande (juillet – décembre 2020)

21. Stefanie Friedrich, représentante de l'Allemagne, présente les priorités relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes de la [Présidence allemande actuelle du Conseil de l'Union européenne](#). Elle décrit sommairement les deux priorités de la présidence : lutter contre l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes en favorisant une répartition égale des services de soins à la personne non rémunérés entre les femmes et les hommes et mettre fin à toutes les formes de violence, notamment par des normes de protection élevées et des services de soutien essentiels disponibles pour toutes les femmes qui en ont besoin dans toute l'Union européenne. L'Allemagne profitera aussi de sa présidence pour encourager la ratification de la Convention d'Istanbul par l'Union européenne et par les États membres concernés. Pour finir, elle coorganisera une manifestation sur les effets de l'épidémie de covid-19 sur l'égalité entre les femmes et les hommes en Europe avec l'Institut européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette manifestation aura lieu le 18 novembre 2020, date à laquelle l'Allemagne exercera aussi la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

- *La GEC prend note du programme relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes de la présidence allemande actuelle du Conseil de l'Union européenne (juillet – décembre 2020).*

22. Le Secrétariat informe les participant-e-s des manifestations ci-après organisées par l'[Institut européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes](#) (EIGE) : conférence de 2020 sur l'indice d'égalité de l'EIGE : événement hybride avec un studio au Parlement européen et une participation en ligne (29 octobre 2020); réunion d'expert-e-s de EIGE sur la violence fondée sur le genre : événement hybride, participation en ligne (18 novembre 2020); manifestation conjointe de EIGE et de la Présidence allemande de l'UE « *Women in focus: coronavirus and gender equality in Europe* » - événement hybride avec un studio à Berlin et une participation en ligne (19 novembre 2020).

➤ *La GEC prend note des manifestations à venir organisées par EIGE.*

- Nations Unies

23. Le président et plusieurs membres de la GEC soulèvent la question des répercussions de l'annulation des manifestations relatives à Beijing+25 en termes de visibilité et d'avancement des questions d'égalité entre les femmes et les hommes. La France indique que le Forum Génération Égalité est désormais prévu en mai/juin 2021 à Paris.

## V. Activités actuelles et à venir au niveau national et international

- Calendrier du Conseil de l'Europe en matière d'égalité entre les femmes et les hommes :

○ Présidence géorgienne (novembre 2019 – mai 2020)

24. Ana Lominadze, représentante de la Géorgie, présente les activités de la [Présidence géorgienne du Comité des Ministres](#), en partie exercée pendant la période difficile de la pandémie de covid-19. La présidence a notamment organisé un échange de vues informel avec les Délégués des Ministres en décembre. L'échange sur la [cyberviolence à l'égard des femmes et des filles](#) a réuni des spécialistes de la société civile et des membres de diverses instances du Conseil de l'Europe.

➤ *La GEC prend note du programme relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes pendant la présidence géorgienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (novembre 2019-mai 2020).*

○ Présidence grecque (mai – novembre 2020)

25. Georgia Papageorgiou, représentante de la Grèce, présente les grandes lignes de la [Présidence grecque actuelle du Comité des Ministres](#), qui a pour principal thème « la protection de la vie humaine et de la santé publique en situation de pandémie – Gestion efficace d'une crise sanitaire dans le plein respect des droits humains et des principes de la démocratie et de l'État de droit ». Outre la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Convention européenne des droits de l'homme, la Grèce a

invité la GEC à tenir sa 18<sup>e</sup> réunion les 15 et 16 octobre 2020 à Athènes. Cette réunion sera précédée d'une table ronde intitulée « [Promouvoir l'égalité de genre : le rôle et la situation des mécanismes institutionnels en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes au lendemain du covid-19](#) », qui se tiendra le 14 octobre 2020 dans l'après-midi.

➤ *La GEC prend note du programme relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes de la présidence grecque actuelle du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (mai – novembre 2020), dont l'organisation d'une table ronde thématique intitulée « Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes : le rôle et la situation des mécanismes institutionnels en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes au lendemain du covid-19 », le 14 octobre 2020 à Athènes (Grèce). La table ronde sera suivie de la 18<sup>e</sup> réunion de la Commission pour l'égalité de genre les 15 et 16 octobre à Athènes (Grèce).*

○ Présidence allemande (novembre 2020 – mai 2021)

26. Stefanie Friedrich, représentante de l'Allemagne, présente les priorités relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes de la future [Présidence allemande du Comité des Ministres](#) dans le cadre de laquelle l'Allemagne invite la GEC à tenir sa conférence annuelle en mai 2021 à Berlin. Sera célébré, le premier jour, le 10<sup>e</sup> anniversaire de la Convention d'Istanbul et la deuxième journée sera consacrée à d'autres questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes et notamment à un examen à mi-parcours de la mise en œuvre de la [Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023](#). Il est aussi envisagé d'organiser une manifestation parallèle conjointe avec le Conseil de l'Europe lors de la Commission de la condition de la femme de l'ONU en 2021.

➤ *La GEC prend note du programme relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes de la présidence allemande à venir du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (novembre 2020 – mai 2021), dont l'organisation d'une conférence de deux jours en mai 2021.*

## VI. Questions diverses

27. Le président informe les membres que le Secrétariat commencera sous peu la rédaction du rapport annuel de 2020 sur la mise en œuvre de la Stratégie 2018 – 2023 pour l'égalité entre les femmes et les hommes. À ce sujet, le questionnaire habituel sera envoyé aux membres prochainement pour réponse. Il est demandé aux membres d'être brefs en évitant de donner trop de détails et de ne remplir que les parties pertinentes pendant la période de référence.

- *La GEC note que le Secrétariat demandera sous peu des contributions pour le rapport annuel de 2020 sur la mise en œuvre de la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les États membres. Un questionnaire sera envoyé.*

28. La représentante de l'Estonie, Kätlin Sander, donne des informations sur la [5<sup>e</sup> Conférence internationale sur les hommes et l'égalité des chances \(ICMEO\)](#) : « *Men who care* » qui se tiendra les 4 et 5 septembre 2020 à Tallinn. Le président de la GEC, Charles Ramsden, participera à un débat sur les engagements des États à promouvoir l'égalité de genre avec et pour les hommes et M<sup>me</sup> Sander invite toutes les membres à y participer virtuellement.
29. M<sup>me</sup> Sander soulève aussi la question d'une activité de la GEC sur le thème des hommes et des garçons et de l'égalité de genre, comme indiqué dans le mandat de la commission « préparer des études, des analyses de bonnes pratiques et/ou des fiches d'informations sur des sujets tels que : [...] l'implication des hommes et des garçons dans la promotion des politiques sur l'égalité des genres [...] ». Elle propose de recueillir des informations sur les expériences nationales concernant les hommes et les garçons et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les pays.

➤ *La GEC*

- *Prend note de l'invitation faite au président de la GEC par l'Estonie de participer à la conférence à venir sur les hommes et l'égalité de genre (ICMEO) qui aura lieu en septembre à Tallinn.*
  - *Prend note de la proposition d'une activité de la GEC sur le thème des hommes et des garçons et la promotion de l'égalité de genre, accepte de revenir sur cette proposition à sa prochaine réunion et décide de recueillir des informations sur la participation des hommes et des garçons à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.*
  - Aperçu des principales activités du Conseil de l'Europe en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et d'approche intégrée de l'égalité
30. Le Secrétariat (Cécile Gréboval) [fait le point](#) sur les activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'égalité d'égalité entre les femmes et les hommes et d'approche intégrée de l'égalité. L'intervenante informe les participant-e-s de l'octroi d'une subvention au Lobby européen des femmes (LEF) aux fins d'un projet de sensibilisation à la [Recommandation sur la prévention et la lutte contre le sexisme](#). Le projet sera mené dans neuf pays (Belgique, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Irlande, Pays-Bas, Portugal, Roumanie et Espagne) par les coordinations du LEF. Par ailleurs, 19 traductions de la recommandation sont maintenant disponibles ainsi que 14 versions de la page web qui lui est consacrée et sept versions de la vidéo. Cinq autres sont en cours d'élaboration. Toutes ces versions sont disponibles sur la page web [combattre et prévenir le sexisme](#). Plusieurs publications sont aussi en cours d'élaboration, dont une brochure sur la recommandation sur le sexisme, la finalisation du rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes et les médias et la mise à jour de publications sur les normes du Conseil de l'Europe en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

31. Malgré les restrictions dues à la pandémie de covid-19, des progrès et des activités intéressantes ont été menés en matière d'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans différents domaines. La représentante de la GEC (Käthlin Sander) et le Secrétariat ont continué à contribuer aux travaux du Comité du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle (CAHAI) ces derniers mois. Deux conférences incluant une perspective de genre sont aussi prévues plus tard dans l'année : une conférence sur « le rôle de la police dans une société démocratique » les 20 et 21 octobre 2020 à Strasbourg, dont une partie sera consacrée au rôle et à la place des femmes dans les services de police en Europe, et une conférence sur « le rôle des femmes et des enfants dans le terrorisme » les 3 et 4 décembre 2020. Une séance de formation est aussi prévue les 19 et 20 novembre pour les rapporteur-e-s sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

➤ *La GEC prend connaissance du résumé et de la mise à jour concernant les activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes.*

- Aperçu des activités de coopération menée par la Division pour l'égalité entre les femmes et les hommes

32. Le Secrétariat (Marta Becerra) donne un [aperçu](#) des projets de coopération gérés par la Division pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Dans sa présentation, M<sup>me</sup> Becerra met en évidence les travaux menés différents pays. Plusieurs outils sont disponibles en plusieurs langues et les participant-e-s sont invité-e-s à les consulter sur le [site web](#) dédié aux projets de coopération

➤ *La GEC prend note de la présentation des projets de coopération actuels et prévus gérés par la Division pour l'égalité entre les femmes et les hommes.*

- Point sur la situation concernant la Convention d'Istanbul

33. Johanna Nelles, Secrétaire exécutive du GREVIO, fait le point sur les développements concernant la Convention d'Istanbul et les travaux du GREVIO. Quatre rapports supplémentaires concernant des pays ont été publiés, ce qui porte le total à [13 rapports d'évaluation de référence](#), et deux autres sont prévus d'ici à la fin de 2020 (Belgique Espagne). Les visites prévues en 2020 dans les quatre pays suivants : Bosnie-Herzégovine, Pologne, Roumanie et Saint-Marin dépendront des restrictions de voyage en place à l'automne. En avril 2020, le GREVIO a publié son [premier rapport général sur ses activités](#) qui rend compte des tendances et des défis liés à la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul. M<sup>me</sup> Nelles informe les participantes et participants que le GREVIO examinera de près les dispositions de la Convention d'Istanbul qui ont fait l'objet de violations particulières pendant le confinement dû au covid-19. Ceci devrait contribuer à assurer une meilleure mise en œuvre avant que ne se produise une nouvelle pandémie ou crise mondiale.

- *La GEC prend note de la présentation de Johanna Nelles, Secrétaire exécutive du GREVIO, sur la situation relative à la Convention d'Istanbul et les activités actuelles du GREVIO.*

## **VII. Propositions pour l'ordre du jour de la prochaine réunion, y compris les discussions thématiques**

34. Le président demande aux membres de proposer au Secrétariat ([gender.equality@coe.int](mailto:gender.equality@coe.int)) des points à inscrire à l'ordre du jour de la discussion thématique. Le Bureau examinera ces propositions et décidera de ceux qui seront retenus à la prochaine réunion. Il est rappelé aux membres que la prochaine réunion de la GEC aura lieu à Athènes, aspect qu'elles et ils doivent garder à l'esprit pour ce qui est des invitations d'oratrices et orateurs dont les frais de participation doivent être pris en charge par le pays qui les invite.

## **VIII. Dates des prochaines réunions**

35. Le président informe les membres des dates des réunions à venir tout en précisant qu'elles ne pourront pas être confirmées avant septembre même si le secrétariat espère les organiser en présentiel. Toutes les futures réunions de 2020 doivent donc être confirmées jusqu'à nouvel ordre.

- *La GEC prend note des dates et des lieux des prochaines réunions : 1-2 octobre 2020 – 1<sup>e</sup> réunion du GEC-MIG (Strasbourg, France); 14 octobre 2020 - atelier thématique (Athènes, Grèce); 15-16 octobre 2020 – 18<sup>e</sup> réunion de la GEC (Athènes, Grèce) ; 14-15 décembre 2020 – 2<sup>e</sup> réunion du GEC-MIG (Strasbourg, France).*

## **IX. Adoption du rapport abrégé de la 17<sup>e</sup> réunion de la GEC (8-9 juillet 2020)**

- *La GEC adopte le rapport abrégé de sa 17<sup>e</sup> réunion (8-9 juillet 2020) qu'elle décide de transmettre au Comité des Ministres.*